

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

28 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 67

présenté par  
M. Trassy-Paillogues

-----  
**ARTICLE 100**

Après le mot :

« régionaux »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa 4 :

« s'élargit pour mieux prendre en compte la représentation environnementale. Leur nouvelle composition sera arrêtée par voie réglementaire à la suite d'une concertation avec l'assemblée des conseils économiques et sociaux régionaux. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il n'existe aucun lien institutionnel entre le CESE et le CESR, pas plus qu'une quelconque autorité. Les CESR ne sont pas de mini-CESE régionaux, leur histoire n'est pas liée, leur logique non plus et donc leurs composition et fonctionnement n'ont pas été décalqués et n'ont pas à l'être.

Même si elles représentent toutes deux la société civile organisée, les termes utilisés ne sont donc pas appropriés.